

# L'intégration des enfants handicapés en milieu scolaire ordinaire - Le cas particulier de l'autisme

Hasnaa Hayek

#### ▶ To cite this version:

Hasnaa Hayek. L'intégration des enfants handicapés en milieu scolaire ordinaire - Le cas particulier de l'autisme. 2013. hal-01086013

HAL Id: hal-01086013

https://hal.science/hal-01086013

Submitted on 21 Nov 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Université de Bretagne Occidentale – CREAD (EA 3875) Sous la direction de Pascale PLANCHE

# L'intégration des enfants handicapés en milieu scolaire ordinaire - Le cas particulier de l'autisme

#### Résumé

L'objectif de notre recherche de doctorat est d'apporter des éléments de réponses aux questions suivantes : La scolarisation dans une école ordinaire est-elle toujours bénéfique aux enfants avec autisme quelle que soit l'ampleur de leurs troubles ? La sévérité du syndrome oriente-t-elle les objectifs à atteindre ? Vise-t-on plutôt des apprentissages académiques ou plutôt la socialisation? Les enseignants sont-ils suffisamment formés pour participer à une école inclusive ? Nous présenterons ici les premiers résultats de cette étude recueillis au moyen de questionnaires renseignés par des parents, des enseignants et des auxiliaires de vie scolaire.

#### 1. Introduction

La scolarisation des élèves en situation de handicap a commencé à se frayer un chemin dans le système scolaire français à partir de la loi de 1975. Selon cette loi, l'intégration en milieu ordinaire de scolarisation doit être une priorité à chaque fois que les aptitudes des personnes handicapées permettent de travailler dans un cadre ordinaire (Gillig, 2006). Une seconde loi, promulguée en 2005, a conforté la première : elle garantit le droit de tout enfant ou adolescent d'être inscrit à l'école la plus proche de son domicile même s'il est en situation de handicap. Ainsi, l'état français a accordé, ces dernières années, un intérêt croissant aux jeunes atteints d'autisme et a publié plusieurs textes législatifs afin de favoriser leur scolarisation dans le milieu ordinaire et de promouvoir un enseignement adapté à leurs besoins particuliers.

Cet article a pour objectif de présenter les premiers résultats de notre travail de thèse visant à identifier les perceptions de parents, d'auxiliaires de vie scolaire (AVS) et d'enseignants envers l'inclusion scolaire des enfants avec autisme, et à préciser ce que, les uns et les autres, attendent de cette scolarisation.

L'autisme est un trouble envahissant du développement (TED) qui apparaît avant l'âge de trois ans selon les classifications des maladies (le DSM IV et la CIM 10). La symptomatologie clinique de ce syndrome associe des déficits de la communication verbale et non verbale, des altérations des interactions sociales, et le caractère restreint, répétitif et stéréotypé des comportements, activités et intérêts.

Géraldine Dawson (citée par Lazartigues et Lemonnier, 2005, p. 24) a proposé une définition opératoire de l'autisme en spécifiant les troubles qui affectent : la reconnaissance des visages, incluant le codage des traits et des mouvements du visage comme le regard ; la sensibilité à la récompense ; les capacités d'imitation, en particulier des mouvements corporels ; la mémoire ; les fonctions exécutives comme la planification, la flexibilité des processus de raisonnement et le langage.

Les travaux sur la scolarisation des enfants avec autisme se sont intéressés notamment aux attitudes des enseignants du primaire favorisant les conditions de cette inclusion (Bélanger, 2002, citée par Dionne et Rousseau, 2006, p. 63-83). Ces recherches accordent un rôle principal aux attitudes des enseignants, dans la réussite -ou non- de l'implantation d'une école inclusive. Ces travaux sont essentiels pour nous amener à identifier le point de vue des parents des enfants avec autisme et des enseignants envers l'inclusion scolaire en France.

## 2. Méthodologie de recherche:

Notre méthodologie de recherche se présente en trois parties.

En premier lieu, trois questionnaires ont été construits pour les trois populations que nous souhaitons interroger: les parents des enfants atteints d'autisme, les auxiliaires de vie scolaire (AVS) et les enseignants. Ces questionnaires ont été diffusés en ligne. Ils devraient nous renseigner sur le parcours scolaire des enfants associés à l'étude, les modes d'accompagnement, les conditions et les modalités de leur scolarisation. Ils nous permettront également de préciser et de comparer les perceptions des parents, des enseignants et des AVS sur la scolarisation des enfants atteints d'autisme dans l'école ordinaire.

Dans un second temps, des entretiens semi directifs, avec des représentants de chacune des trois populations pré-citées, seront conduits à partir des résultats quantitatifs recueillis par le biais des questionnaires. Ils devraient nous permettre d'affiner les premiers résultats et de préciser les points de vue de chacun sur ce type de scolarisation.

Finalement, des études de cas viseront à observer l'intégration d'enfants avec autisme dans leurs classes.

Nous sommes actuellement en mesure de présenter les premiers résultats recueillis via les questionnaires : 70 parents ; 50 auxiliaires de vie scolaire et 28 enseignants dont 12 accueillant des enfants avec autisme dans leur classe, ont spontanément choisi de participer à notre étude en renseignant le questionnaire. Présentation des premiers résultats

Nous allons successivement présenter les principaux résultats de nos questionnaires adressés

#### 3.1. Les parents

à chacune des trois populations.

Cette enquête a permis de recueillir des informations sur la scolarisation de 70 enfants et adolescents atteints d'autisme, âgés de 3 à 21 ans. La majorité d'entre eux souffre de troubles autistiques typiques.

90% des parents ont adapté leurs activités professionnelles pour s'occuper de leur enfant et 44, 3% des mères ont arrêté leur travail. Parmi les 70 enfants enquêtés, 32% sont scolarisés en maternelle au moment de l'enquête, 27.1% en école primaire et 28.6% au collège. Quatre jeunes sur cinq connaissent une scolarisation dans une classe ordinaire. En revanche, 5.7% des enfants fréquentent une Classe d'Intégration Scolaire (CLIS) et 1.4% sont en unités pédagogiques d'intégration (UPI). De plus, un enfant est toujours scolarisé à temps partiel en Institut Médico-Educatif et un jeune est à l'Université.

En ce qui concerne l'accompagnement scolaire, sept enfants sur dix (70%) bénéficient d'un accompagnement par un auxiliaire de vie scolaire. 40% de ces enfants bénéficient d'un accompagnement à temps partiel et 31.4% à temps complet. Pendant que 18.6% des jeunes enquêtés tirent un bénéfice du service d'éducation et de soins spécialisés à domicile (SESSAD). 77,1% des parents disent rencontrer des difficultés concernant la scolarisation de leur enfant au sein de l'école ordinaire (figue, 1).

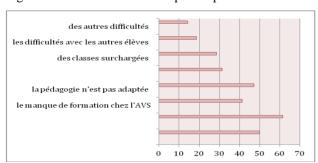


Figure 1 : Les difficultés citées par les parents

Nous remarquons que les principales difficultés rencontrées par les parents sont le manque de formation des enseignants et le manque d'écoute de la part de ces derniers. En effet, la formation des enseignants et également des AVS sur les TED, est un défi important pour le succès de l'intégration scolaire. La particularité des troubles autistiques impose à l'enseignant de bien comprendre la façon de penser, de réagir de l'enfant, afin de bien choisir des pratiques pédagogiques adaptées à ses besoins c'est-à-dire, afin de mettre en œuvre une vraie pédagogie de l'inclusion scolaire.

Les parents ont été interrogés sur leurs attentes vis-à-vis de la scolarisation de leur enfant en école ordinaire, ils devaient se prononcer par rapport aux domaines : social, scolaire, professionnel et personnel. Les parents ont classé ces domaines du plus important au moins important pour eux. Nous remarquons (figue, 2) que la proportion de réponses évoquant les registres sociaux et personnels est la plus élevée alors que la proportion de réponses relatives à des attentes dans le domaine professionnel est moins élevée.

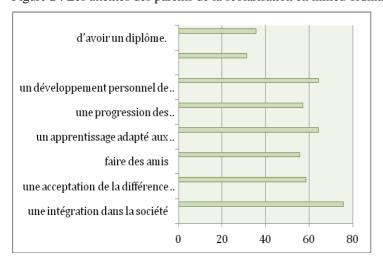


Figure 2 : Les attentes des parents de la scolarisation en milieu ordinaire

#### 3.2. Les enseignants:

42.9% des personnes interrogées connaissent les nouvelles dispositions relatives à la scolarisation des enfants handicapés imposées par la loi de 2005. En revanche, 46,4% ne connaissent pas la différence entre « l'intégration scolaire » et « la pédagogie de l'inclusion ». En fait, dans le modèle de l'intégration, l'enfant intégré doit répondre à certains critères pour être « intégrable ». De plus, les enfants sont intégrés « physiquement » plutôt que « socialement et pédagogiquement ». L'école demande à l'enfant de s'adapter à un système

pédagogique envisagé pour les enfants tout venant (Tremblay, 2012). L'école ordinaire n'est que peu préparée à accueillir un élève « différent ».

Contrairement à l'intégration scolaire qui est un privilège plutôt qu'un droit, l'inclusion scolaire est le droit de tout enfant et de tout adolescent. Aussi, les écoles doivent répondre aux besoins de tous les élèves. En effet, ce modèle ne considère pas les élèves en situation de handicap comme « des visiteurs » comme dans l'intégration scolaire, mais il les considère comme membres à part entière de la communauté scolaire. Ainsi, l'école inclusive implique la maîtrise de pratiques pédagogiques diversifiées pour tenir compte des besoins de tous les élèves. L'école aménage les conditions de l'enseignement afin qu'elles correspondent à tous les enfants (Tremblay, 2012).

A propos des apports de la scolarisation pour les enfants avec TED dans le milieu ordinaire, nous constatons (figure, 3) que, pour les enseignants, l'amélioration de la socialisation est jugée plus importante que les autres domaines (le développement des apprentissages, la construction de savoirs...).

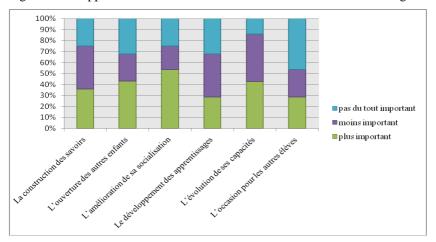


Figure 3 : les apports de la scolarisation en école ordinaire selon les enseignants

#### 3.3. Les AVS

70% des personnes ayant renseigné le questionnaire ont une expérience professionnelle de 3 ans et plus. 36% d'entre eux ont déjà accompagné des enfants atteints d'autisme.

66% des AVS considèrent qu'il n'est pas possible d'intégrer tous les enfants avec autisme en école ordinaire, qu'il est nécessaire de prendre en considération notamment la sévérité des troubles. Au quotidien, ils rencontrent des difficultés en particulier pour gérer les

troubles du comportement de l'enfant et en raison de l'inadaptation de l'environnement scolaire.

En comparaison avec les résultats des enseignants et des parents sur la question des apports de la scolarisation pour l'enfant avec autisme, 54% des AVS mettent en avant l'importance de la construction de savoirs (figure, 4) alors qu'elle n'était pas considérée comme essentielle par les enseignants et par les parents....

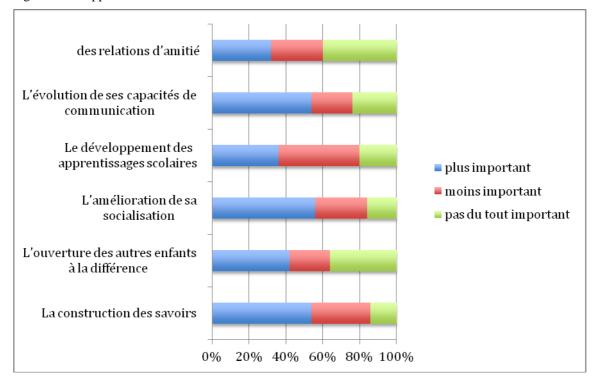


Figure 4 : les apports de la scolarisation en école ordinaire selon les AVS

#### 3. Conclusion

L'école inclusive, c'est une école pour tous. Jamet (2004) souligne que l'école inclusive se compose de quatre principes : la population, le rapport aux apprentissages, l'absence de structure ségrégative et le partenariat. L'école ordinaire est l'école pour tous, elle doit pouvoir accueillir l'ensemble des membres de la société. Les enfants de tous milieux, de différentes cultures, mais aussi les enfants en situation de difficulté d'apprentissage telle qu'en situation de handicap, sont les populations qui composent l'école inclusive.

L'éducation inclusive s'intéresse à tous les élèves et aux différences entre eux, elle fait en sorte qu'ils soient reconnus et valorisés à l'intérieur de situations scolaires communes. Elle adopte un nouveau rapport au savoir. Elle implique la diversité des valeurs et des chemins de

l'apprentissage. Elle respecte les capacités et les rythmes de développement de chaque enfant. L'école « inclusion » vise à restructurer le système scolaire afin de répondre aux besoins de tout enfant. En fait, la restructuration du système scolaire nécessite, d'une part, des enseignants motivés non pas seulement pour accueillir des enfants avec TED dans leurs classes, mais aussi pour adopter des pratiques pédagogiques efficaces et différentes qui répondent aux besoins particuliers de ces enfants. D'autre part, elle impose de former les enseignants au domaine du handicap. La question de la formation des enseignants a été énormément soulevée par les parents des enfants de notre recherche. En effet, la formation des enseignants est primordiale pour assurer une intégration réussie des enfants avec autisme en école ordinaire. Les enseignants doivent connaître les spécificités de l'autisme afin de proposer à l'enfant des situations propices à son apprentissage dans le groupe de classe.

Ainsi, nos premiers résultats laissent apparaître que la formation initiale des enseignants des écoles ordinaires n'inclut pas assez de connaissances sur le handicap ou sur les enfants en difficulté et en conséquence ne les prépare pas à accueillir les enfants « différents » dans leur classe. La formation continue proposée aux enseignants ne semble pas combler ce manque.

L'enjeu de cette recherche est aussi de mettre en évidence l'importance de la formation des enseignants et également des AVS pour véritablement construire une école inclusive comme le préconise aujourd'hui la législation française, pour garantir le droits de tous les enfants, de futurs citoyens, à une scolarisation appropriée à leurs différents besoins.

### **Bibliographie**

- American Psychiatric Association (2003). DSM-IV-TR: Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux. Paris : Masson.
- Dionne, C., Rousseau, N. (2006). *Transformation des pratiques éducatives, la recherche sur l'inclusion scolaire*. Québec : Presses de l'Université de Québec.
- Gillig J, M. (2006). Intégrer l'enfant handicapé à l'école. Paris: Dunod,
- Jamet, F. (2004). Les fondamentaux de l'inclusion : réflexions psychologiques. *La nouvelle revue de l'AIS*, 28, 207-212.
- Lazartigues, A., Lemonnier, É. (2005). Vivre et comprendre les troubles autistiques: du repérage précoce à la prise en charge. Paris : Ellipses.
- Organisation Mondiale de la Santé (1994). CIM-10 : Classification Internationale des Troubles Mentaux et des Troubles du comportement. Paris : Masson.
- Plaisance, É. (2009). Autrement Capables. Paris: Autrement.
- Tremblay, P. (2012). *Inclusion scolaire : dispositifs et pratiques pédagogiques*. Bruxelles: De Boeck.